

Rapport moral 2025

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Paris Ile-de-France



Transmettre, c'est encore agir



Chères consœurs
et chers confrères

Ce rapport moral est un peu particulier. Il retrace une année dense. Il clôt aussi un mandat.

2025 restera d'abord l'année des 80 ans de notre Ordre. Quatre-vingts ans après l'ordonnance de 1945, nous avons célébré une profession qui n'a jamais cessé de se réinventer sans jamais renoncer à ce qui la fonde : la rigueur, l'indépendance, le service à l'économie. Ces célébrations n'étaient pas un exercice de nostalgie. Elles étaient un passage de témoin entre générations.

2025 aura aussi été l'année de la préparation. Nous l'avions dit aux pouvoirs publics : les experts-comptables seront prêts pour la facture électronique. Nous avons tenu parole. Dès l'automne, l'Ordre a déployé un dispositif

complet : les webinaires « Les experts de la factu » pour décrypter les cas d'usage concrets, la newsletter « L'actu de la factu » pour suivre la réforme mois après mois, et E-factu, notre outil d'autodiagnostic, téléchargé plus de 1 500 fois en quelques semaines. Demain, Quelle PA aidera chaque cabinet à choisir sa plateforme agréée. Ce n'est pas de la communication. C'est de l'accompagnement, concret, utile, au service de tous les cabinets.

Nous avons poursuivi dans le même esprit la transformation de notre Institution : Cap Performance et ses outils de pilotage mis gratuitement à disposition des cabinets, la simplification de nos services, l'investissement constant dans l'attractivité, parce qu'une profession qui n'attire plus est une profession qui s'éteint.

Sur tout cela, une conviction m'a guidée depuis le premier jour : notre Institution n'a de sens que si elle est utile. Utile aux cabinets, utile aux confrères en difficulté, utile aux jeunes qui nous rejoignent, utile à l'économie francilienne.

Ce rapport est le dernier que je signe en tant que présidente. Fin janvier 2026, j'ai transmis la présidence à Gilles Bösigier. Il connaît notre maison, il en partage les valeurs, il saura la faire avancer. La transmission n'est pas une fin. C'est la condition de la continuité.

À toutes celles et ceux qui ont fait vivre l'Ordre à mes côtés : élus, permanents, bénévoles, consœurs et confrères, merci. Ce que nous avons construit ne m'appartient pas. Il vous appartient.

Il y a un an, j'écrivais : continuons à agir, à croire, à transmettre. Nous avons agi. Nous avons cru. Aujourd'hui, nous transmettons.

Virginie Roitman,

Présidente de l'Ordre des
experts-comptables d'Île-de-France

Sommaire

Rapport moral 2025

Édito	02
Élus	04
Chiffres clés	05
Missions de l'Ordre	06
2025 en chiffres	20
Perspectives 2026	21
Outils de l'Ordre	23

Crédits photos : Xavier Curtat

13.

Sup'Expertise se réorganise
pour franchir une étape décisive



15.

INNEST accélère
les outils de demain



16.

LUCA, le lieu de travail et d'échanges
des professionnels du chiffre



17.

Bilan des
webinaires 2025



18.

Bilan du **Parcours de la
Transformation : l'IA et la data**



19.

Facture électronique :
accompagner les cabinets
et transformer les pratiques



Les élus au service de la profession



Virginie Roitman,
présidente



Gilles Bösiger,
vice-président



Elisabeth Albuquerque



Karim Bangoura



Laurent Barba



Laurent Benoudiz,
vice-président



Michel Bohdanowicz,
vice-président



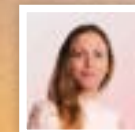
Ludovic Bouton,
assesseur



Marine Briand,
vice-présidente



Delphine Cabon,
assesseuse



Elodie Cassart



Cédric Chan



Pierrick Chauvin



Sandrine Cohen Solal,
assesseuse



Pascal Covet,
trésorier



Sofia da Silva



Nathalie Dagoreau



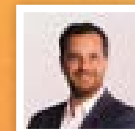
Magalie Fontan



Christophe Gameiro



Michel Giordano



Anthony Guez



Catherine Hanser



Michel Jolly,
assesseur



Stéphanie Laporte,
vice-présidente



John Levy



Delphine Lubrani



Nicolas Major



Emilie Morio,
vice-présidente



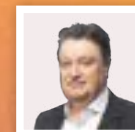
Julien Patry



Elodie Perruche



Amélie Ramara



Jean-Philippe Tholas,
assesseur



Cyril Thoumyre



Renaud Timsit



Julien Tokarz,
vice-président



Max Vermorel



Nicolas Yakoubowitch,
assesseur

L'Ordre des experts-comptables franciliens

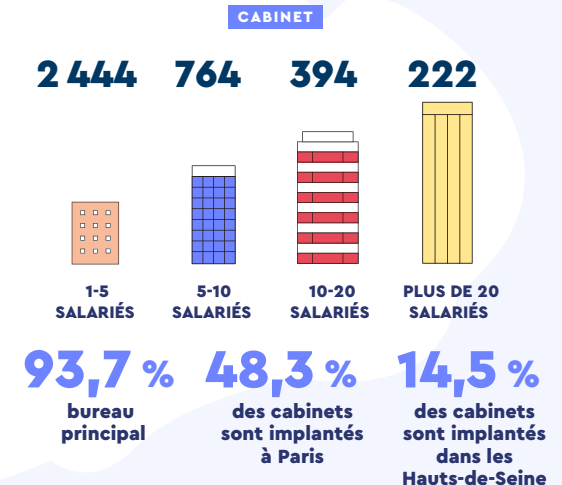
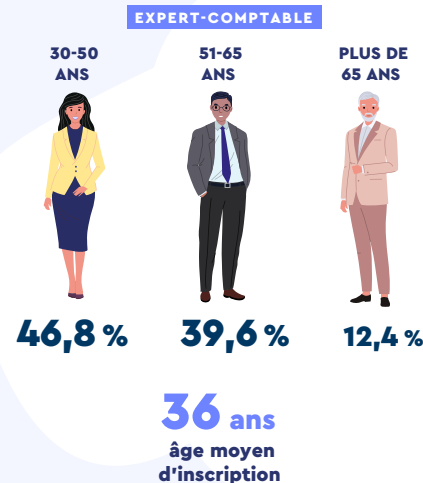
L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES EST PLACÉ SOUS LA TUTELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, IL ASSURE LA REPRÉSENTATION ET LA PROMOTION DE LA PROFESSION, ET VEILLE AU RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE.



En 2025, ont été inscrits :



Profil de l'expert-comptable francilien :



Les commissions régaliennes

Commission du Tableau



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

– Présidée par
Max Vermorel

Commission Qualité



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables. Cette commission s'emploie à guider les experts-comptables dans la transformation de leur cabinet.

– Présidée par
Virginie Roitman

Comité des Normes



A pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions relatives à l'application des normes professionnelles.

– Présidé par
René Keravel

Comité Déontologie



Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne.

– Présidé par
Vital Saint-Marc

Commission Article 7bis



Participe aux jurys de la DGFIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier grâce à une cellule coaching.

– Présidée par
Nicolas Yakoubowitch

Commission départementale des impôts



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par
Vital Saint-Marc

Commission Stage et prestation de serment



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable. La commission accompagne les stagiaires jusqu'à leur prestation de serment et dans les étapes les menant à leur prise de fonction dans la profession.

– Présidée par
Virginie Roitman

Commission Contrôle ponctuel



Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

– Présidée par
Delphine Cabon

Comité régional du stage



Étudie les demandes d'inscription, de validation de fin de stage, de transfert, de changement de maître de stage, de suspension, de prolongation et de radiation. Il peut être amené à recevoir des experts-comptables stagiaires qui ne respectent pas les obligations du stage et à prendre des sanctions administratives.

– Présidé par
Élodie Cassart

Commission de Lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière



Participe activement à la lutte contre les faussaires et les fraudeurs de masse, aux côtés des magistrats et des services de police spécialisés avec l'entier soutien de notre Tutelle.

– Présidée par
Émilie Morio

Performance et évolution de la profession

Commission Innovation

A pour mission d'accompagner les cabinets dans leurs projets de transformation en partageant des méthodologies, des retours d'expérience et des approches concrètes pour renforcer leur performance. La commission contribue également à sensibiliser la profession aux nouvelles pratiques et aux opportunités offertes par la transformation numérique.

– Présidée par **Antony Guez**



Comité CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

– Présidé par **Élodie Scemama Benharrous**



Commission relations internationales

A pour mission d'analyser les pratiques internationales de la profession, notamment en matière de durabilité, de normes professionnelles et de stratégies, mais aussi d'apporter un soutien aux consœurs et confrères travaillant dans un contexte international, et d'établir des partenariats internationaux en collaborant avec les Ordres et associations d'autres pays, notamment sur des projets liés à la formation.

– Présidée par **Virginie Roitman**



Commission Parité, diversité et inclusion

Propose et met en œuvre des actions concrètes pour assurer une plus grande parité et diversité dans la profession comptable, veiller à une grande visibilité des minorités et sensibiliser les experts-comptables aux atouts de cabinets plus inclusifs.

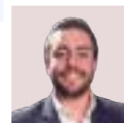
– Présidée par **Nicolas Major**



Comité Transmission

Accompagne les experts-comptables dans le développement de leurs compétences en matière de transmission d'entreprise en proposant une veille sur les évolutions réglementaires, des méthodes d'accompagnement et des actions de sensibilisation. Le comité œuvre également à promouvoir la place centrale de l'expert-comptable dans ces opérations.

– Présidé par **Julien Younes**



Comité Prévention des difficultés économiques des clients

Met en place la cellule "Soutenir vos clients en difficulté" et en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, aide les experts-comptables à mieux accompagner leurs clients fortement touchés par la crise, à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

– Présidé par **Nicolas Yakoubowitch**



Comité Durabilité

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle est notamment de sensibiliser les experts-comptables et les entreprises aux atouts de la comptabilité extra-financière et de proposer des outils concrets pour développer ce type de missions.

– Présidé par **Delphine Lubrani**



Commission Mécénat

A pour vocation de promouvoir cette mission d'accompagnement et de proposer conférences et outils pratiques pour sensibiliser les entreprises aux nombreux atouts du mécénat.

– Présidée par **Laurent Arrouasse**



Commission Associations

Propose un lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

– Présidée par **Karim Bangoura**



Confraternité et relations confrères

Comité Solidaire

Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consoeurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

– Présidé par *Brice Benmoussa*



Commission Résolution des litiges

Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par *Michel Bohdanowicz*



Commission Jeunes experts-comptables

Veille, en coordination avec le club des jeunes experts-comptables, à la bonne intégration des jeunes experts-comptables dans la profession, en proposant des conférences et un accompagnement spécifique pour faciliter le démarrage de leur activité, les aider à étoffer leur réseau, leur faire découvrir tous les outils mis à leur disposition par les instances...

– Présidée par *Christophe Gameiro*

↘ **L'adhésion est gratuite les deux premières années d'inscription à l'Ordre !**



Commission Assistance et surveillance de la profession

A pour mission d'aider les confrères en difficulté. Elle intervient dans le cadre de procédures collectives (assistance des professionnels devant le tribunal) et se rapproche des professionnels faisant l'objet de difficultés organisationnelles ou liées à la santé. La commission a un rôle de surveillance de la profession, et veille au respect des conditions d'exercice. Elle intervient en cas de problématiques transversales touchant un même expert-comptable. Afin de renforcer cette surveillance, une « cellule de détection des risques » a été créée, dont l'objet est de prévenir et détecter le plus tôt possible des situations à risque.

– Présidée par *Gilles Bösiger*



Communication et attractivité

Commission Attractivité

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir.

– Présidée par *Stéphanie Laporte*



Commission Communication

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par *Virginie Roitman*



Administration et finances

Commission Administration et finances

Établit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par *Max Vermorel*



Formation et clubs

Commission Formation / Sup'Expertise

Sup'Expertise est l'école de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. Cet établissement est né de la fusion entre l'ACE (premier CFA pour l'expertise comptable en région parisienne) et l'Asforef (institut de formation de l'OEC IDF, de la CRCC de Paris et de la CRCC de Versailles et du Centre).

– Présidée par *Julien Tokarz*



LES CLUBS

— Club Fiscal

Le club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

– Présidé par *Laurent Benoudiz*



— Club Social

Le club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

– Présidé par *Patrick Benfredj*



— Club DAF externalisé

Créé en 2019, le club DAF externalisé rassemble les experts-comptables désireux de développer des missions de direction financière externalisée. Les travaux du club portent sur l'exploitation de la data, l'accompagnement des dirigeants dans le pilotage de leur entreprise et les problématiques de financement des projets. Des conférences et une journée annuelle permettent aux membres d'approfondir leurs connaissances, de partager leurs expériences et de renforcer leur réseau.

– Présidé par *Stéphanie Laporte*



— Club Patrimoine

Créé en janvier 2017, le club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit souhaitant accompagner leurs clients dans leurs réflexions et leurs stratégies patrimoniales. Il constitue un espace d'échanges et de partage d'expertise autour des enjeux liés au conseil patrimonial. À travers des conférences animées par des spécialistes reconnus et des actions de sensibilisation, le club contribue à renforcer les compétences des membres et à les accompagner dans le développement de leurs missions de conseil auprès de leurs clients.

– Présidé par *Laurent Barba*



— Club Inovacio by OEC IDF

Créé en 2021, le club Inovacio by OEC IDF est une communauté d'experts-comptables engagés dans la transformation de leurs cabinets. À travers des ateliers pratiques, le club explore les sujets clés de l'automatisation, de l'intelligence artificielle et des nouveaux usages numériques. Les membres prolongent ces échanges au sein d'un groupe WhatsApp dédié et de la plateforme collaborative Club Connect, où ils partagent leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs solutions concrètes.

– Présidé par *Cyril Thoumyre*



➤ **L'adhésion aux clubs est gratuite**
les deux premières années d'inscription à l'Ordre !

Services régaliens

Les commissions régaliennes veillent à la rigueur
et à l'harmonisation des pratiques dans les cabinets.

Déontologie



1 219

réponses
pour l'année 2025

Lutte contre l'exercice illégal et la délinquance financière



140

signalements reçus
sur l'année



13

plaintes
déposées



16

condamnations
prononcées



30 500 €

de dommages
et intérêts
alloués à l'OEC IDF

Contrôle qualité



588

lettres finales
émises

Conciliation et arbitrage



198

anciennes
procédures

309

dossiers clos
dont 3 dossiers
d'arbitrage

108

dossiers
ConcilExpert

Commission Résolution des litiges



75

dossiers clos
(ouvert en 2024
et clos en 2025)

26

dossiers
ConcilExpert

101

dossiers
clos

Stage



4 115

stagiaires



782

attestations de fin
de stage remises

Sup'Expertise se réorganise pour franchir une étape décisive

L'école de la profession comptable francilienne a entamé en 2025 une transformation organisationnelle et commerciale qui lui permet de franchir un cap et d'ouvrir des perspectives inédites.

Une évolution profonde du modèle organisationnel et commercial

En 2025, un audit de performance a conduit à la création d'une nouvelle direction du développement dotée d'une autorité transversale sur l'ensemble de la chaîne de valeur économique de Sup'Expertise : communication, marketing, commercial, recrutement et placement des étudiants, déploiement opérationnel des services aux cabinets, stratégie partenariale et exploitation de la data. La stratégie de transformation en grande école revalidée à l'unanimité, un business plan prévoyant un équilibre financier de la formation initiale en 2028 a été adopté par les instances dirigeantes de l'association.

L'offre de formation la plus complète du marché

Qu'il s'agisse de formation initiale, de formation continue, d'accompagnement à la VAE, de bilans de compétences ou de coaching... Sup'Expertise a accentué en 2025 sa capacité à proposer l'offre de solutions la plus large du marché à des cabinets d'expertise comptable et d'audit dont les métiers vivent la plus forte transformation de leur histoire.

Portée par différents parcours de transformation, la formation continue a encore progressé de 4,6% en 2025. Si les formations techniques classiques font face à une concurrence accrue, dans un contexte de très forte sollicitation des cabinets, les parcours diplômants et certifiants destinés à accompagner les mutations de la profession ont pour leur part progressé de 12,6 %, confirmant la pertinence de cette orientation stratégique.



La formation initiale quant à elle s'articule évidemment autour de l'offre de préparation aux diplômes d'État en comptabilité et gestion, augmentée à Sup'Expertise de modules supplétifs visant à mieux accompagner les étudiants dans les réalités d'un exercice en pleine mutation, mais également d'une large gamme de diplômes universitaires (Master, Licence pro et BUT) proposés en partenariat avec des établissements publics ou privés, dans des disciplines périphériques aux métiers de la comptabilité (gestion administrative et commerciale des organisations, RH...). Cet élargissement de l'offre se poursuit en 2026, aussi bien vers de nouvelles filières de gestion que sur de nouvelles modalités pédagogiques et géographiques.

➤ **En savoir +**





Une notoriété consolidée, notamment par de nouveaux partenariats académiques

La signature avec le CNAM-Intec d'un accord autorisant Sup'Expertise à proposer la Licence et le Master CCA en tant que centre délocalisé consolide significativement la crédibilité de l'école dans sa capacité à déployer avec succès, en son sein, une offre universitaire complémentaire aux préparations aux diplômes d'État. Sup'Expertise a également renouvelé en 2025 son accréditation Happy-Index®AtSchool et obtenu pour la deuxième année consécutive le Trophée Argent dans la catégorie « écoles » du Palmarès du Monde du Chiffre, tout en demeurant indétrônable Trophée Or dans la catégorie « organismes de formation ».

le **cnam**
intec



La reconnaissance de l'État : une avancée significative au service de la profession

Le 23 avril 2026, l'arrêté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche reconnaissant officiellement Sup'Expertise comme établissement d'enseignement supérieur technique privé a été publié au Bulletin officiel. Cette reconnaissance, instruite depuis plusieurs années, permettra à Sup'Expertise de figurer sur Parcoursup et d'accueillir des boursiers d'État. Elle ouvre surtout la voie au projet de « grande école » de la profession.

INNEST accélère les outils de demain

L'accélérateur de l'Ordre francilien poursuit sa mission avec une 6^e promotion de startups en 2025. L'ambition d'INNEST : soutenir les solutions les plus prometteuses de l'écosystème Accountech pour accompagner la transformation des cabinets comptables.

INNEST

Le succès de l'appel à candidatures se confirme : chaque année, INNEST reçoit entre

30 et 50 dossiers

En savoir +

En 2025, 4 nouvelles startups ont été sélectionnées par un jury d'experts-comptables et de partenaires pour rejoindre le programme. Toutes proposent des outils innovants, simples à prendre en main, et à forte valeur ajoutée pour les cabinets et leurs clients :

CAUDIA

La donnée au service de vos évaluations

CAUDIA est une plateforme en ligne qui permet d'identifier des comparables issus de transactions publiques et d'accéder à des données de marché pour estimer la valeur de titres de sociétés, de fonds de commerce et de locaux d'activité. Elle réduit les coûts d'analyse, renforce la qualité des évaluations et facilite les discussions de valeur.



Deal Makr

Accélérez vos missions de finance d'entreprise, maximisez votre impact

Deal Makr développe des technologies pour faciliter les missions de conseil en M&A et finance d'entreprise (Transmission, Transaction Services, Valorisation, Reporting Financier).



formalis

La solution web fondée sur des technologies d'IA dont l'objectif est de contrôler et déposer automatiquement l'entièreté des formalités juridiques des entreprises

Formalis a été créé pour répondre aux besoins des professionnels du droit et du chiffre. Elle propose un outil de productivité digital efficace, rapide, dont l'insertion dans les process de traitement est favorisée par une interface fluide et intuitive, qui la rend directement efficace, et qui ne conserve aucune des données confidentielles en possession de son utilisateur.



Flowie

La plateforme des données et processus Finance, Ventes et Achats, pour toutes les entreprises

Flowie est une plateforme GenAI de gestion des achats et de facturation. Immatriculée PDP, elle permet l'orchestration agentique des processus et des données Finance/Achats/ESG, et s'intègre nativement avec l'ensemble des outils de l'entreprise.



LUCA, le lieu de travail et d'échanges des professionnels du chiffre au cœur de Paris



LUCA est un espace de coworking conçu par et pour les professionnels du chiffre. Pensé comme un lieu de travail, de rencontres et de partage, il favorise les échanges entre confrères, accompagne le développement des cabinets et contribue au dynamisme de la profession en Île-de-France.

Accompagner le développement des cabinets et renforcer l'attractivité de la profession

LUCA offre aux experts-comptables, commissaires aux comptes et à leurs équipes un environnement de travail moderne, flexible et convivial, adapté à leurs besoins.

Ce lieu permet aux jeunes professionnels et aux cabinets en création de bénéficier d'une solution d'implantation au cœur de Paris, tout en intégrant un réseau professionnel propice aux échanges et aux opportunités.

LUCA répond également aux besoins des cabinets déjà établis en mettant à leur disposition des espaces pour recevoir leurs clients, organiser des rendez-vous ou travailler ponctuellement dans un cadre professionnel de qualité.

En proposant des bureaux, des espaces partagés et des solutions de domiciliation, LUCA participe pleinement à la politique d'attractivité de l'Ordre et accompagne les évolutions des modes de travail de la profession.

➤ [En savoir +](#)



Bilan des webinaires 2025

En 2025, les RDV au 50 ont une nouvelle fois confirmé leur rôle central dans l'animation de la profession. Tout au long de l'année, ces rendez-vous ont réuni les experts-comptables autour de thématiques concrètes, en prise directe avec les évolutions réglementaires, les enjeux de conformité et les défis auxquels les cabinets sont confrontés.

11 417
inscrits

Les échanges ont notamment porté sur la mise en œuvre de la facture électronique, le guichet unique, le contrôle qualité et la préparation aux contrôles, la lutte contre le blanchiment des capitaux (LAB), ainsi que les évolutions introduites par la loi de finances. La cybersécurité a également occupé une place importante avec un rendez-vous dédié aux bonnes pratiques face aux cyberattaques.

La responsabilité professionnelle et la déontologie ont constitué un autre temps fort de la programmation. Plusieurs rencontres ont permis d'aborder les risques de mise en cause de la responsabilité civile et pénale de l'expert-comptable, les points de vigilance liés aux associations avec des non-membres de l'Ordre, ainsi que les

principes fondamentaux du secret professionnel et les règles de communication de la profession.

Les RDV au 50 ont également accompagné les cabinets dans leur développement grâce aux ateliers **CAP Performance**, consacrés aux outils et aux nouveautés destinés à améliorer leur organisation et leur performance. Enfin, plusieurs interventions de partenaires institutionnels, notamment sur les dispositifs d'accompagnement proposés par France Travail et les solutions de financement de Bpifrance pour les TPE, ont permis d'apporter un éclairage pratique sur les opportunités offertes aux cabinets et à leurs clients.

Véritables espaces d'information, d'échanges et de partage d'expériences, les RDV au 50 constituent un levier essentiel pour accompagner les professionnels dans leurs obligations, anticiper les évolutions de leur environnement et renforcer l'exercice de la profession au quotidien.

Les sujets abordés en 2025

JANVIER

- > Facture électronique : où en sommes-nous ?
- > Contrôle qualité : l'essentiel en 30 minutes

FÉVRIER

- > Bien préparer son contrôle qualité
- > Venez décrypter la nouvelle loi de finances !

MARS

- > Bien préparer son contrôle qualité – Partie III : La norme LAB
- > Guichet unique où en sommes-nous ?
- > Cyberattaque : adoptez les bons réflexes !



MAI

- > Comment anticiper les risques de mise en cause de votre responsabilité ?

JUIN

- > La mise en cause de la responsabilité civile
- > Les points de vigilance sur les risques d'association avec des non-membres de l'Ordre

JUILLET

- > Responsabilité pénale de l'expert-comptable : comprendre les enjeux, éviter les pièges

SEPTEMBRE

- > Déontologie : les actions de communication

OCTOBRE

- > Tout savoir sur la nouvelle formation LAB obligatoire
- > Cap Performance : Découvrez les nouveautés et mises à jour pour booster votre cabinet

NOVEMBRE

- > Retraite : Nouveaux calculs, nouveaux impacts, nouvelles stratégies !
- > France Travail – aides à la création d'entreprise
- > Cap Performance : Découvrez les nouveautés et mises à jour pour booster votre cabinet : Outil ma lettre de mission
- > Spécial déontologie : Secret professionnel

DÉCEMBRE

- > BPI FRANCE – Les outils de financement à disposition des TPE
- > Cap Performance : Découvrez les nouveautés et mises à jour pour booster votre cabinet : Outil ma lettre de mission (partie 2)

➤ [Accès aux replays](#)

Bilan du Parcours de la Transformation : l'IA et la data



En 2025, le Parcours de la Transformation de l'Ordre a franchi une nouvelle étape avec le lancement de sa Saison 4, consacrée aux enjeux majeurs de l'intelligence artificielle et de la valorisation des données. Plus que jamais, ce programme d'accompagnement stratégique a permis aux cabinets d'anticiper les évolutions de la profession et d'intégrer les innovations technologiques au cœur de leur développement.

3 000

inscrits

10 h

de formation

Tout au long de l'année, ateliers, webinaires, retours d'expérience et accompagnements personnalisés ont permis aux experts-comptables d'explorer les usages concrets de l'IA, d'exploiter le potentiel de la Data pour améliorer leurs performances et d'identifier les nouvelles opportunités de création de valeur pour leurs clients. Les réflexions ont également porté sur la gouvernance des données, l'automatisation des processus, les enjeux éthiques liés à l'intelligence artificielle et l'évolution des compétences au sein des cabinets.

Cette quatrième saison s'est distinguée par une approche résolument tournée vers l'expérimentation et le partage des bonnes pratiques. L'intervention d'experts de l'IA, de spécialistes de la Data et d'acteurs de l'innovation a favorisé des échanges riches et inspirants, renforçant la capacité des cabinets à transformer ces nouvelles technologies en leviers de performance, d'efficacité et de différenciation.

Le Parcours de la Transformation confirme ainsi son rôle d'accélérateur de modernisation pour la profession. En accompagnant les experts-comptables dans l'appropriation des technologies de demain, il contribue à faire émerger des cabinets plus innovants, plus performants et pleinement engagés dans la transformation numérique des entreprises.

[En savoir +](#)



La saison 4 s'est déroulée en 6 ateliers

- **IA générative : pourquoi est-ce utile de l'utiliser ?**
23 octobre 2024
- **Utiliser l'IA en toute sécurité** – 10 décembre 2024
- **IA générative : cas d'usage pour la profession partie 1** – 21 janvier 2025
- **IA générative : cas d'usage pour la profession partie 2** – 11 février 2025
- **Intégrer l'IA aux processus du cabinet ?**
4 mars 2025
- **Retour sur une année de transformation**
15 juillet 2025

[Accès aux replays](#)



**Livre blanc de la saison 4
« L'IA et la data »**

[Consulter](#)

Facture électronique : accompagner les cabinets et transformer les pratiques

À l'approche de la mise en place de la réforme de la facture électronique, l'Ordre régional a fait de 2025 une année d'accompagnement et de pédagogie. Webinaires, newsletter, outil d'autodiagnostic et espace dédié : une mobilisation pour donner aux experts-comptables les clés d'une transition réussie et renforcer leur rôle de partenaire privilégié auprès de leurs clients.

La réforme de la facture électronique soulève autant de questions que d'opportunités, l'Ordre régional a déployé dès l'automne 2025 un dispositif d'information complet et concret.

À partir du 6 octobre, des webinaires de 45 minutes, « **Les experts de la factu** » proposés en moyenne tous les 15 jours, ont permis de décrypter les principaux cas d'usage rencontrés par les cabinets. Animés par Gilles Bösigier, vice-président de l'Ordre régional, et Julien Catanese, consultant et formateur spécialisé,

ces rendez-vous ont abordé des thématiques variées telles que de la restauration et des métiers de bouche, l'auto-facturation ou le traitement des notes de frais... Un format court, rythmé et directement opérationnel, pensé pour répondre aux interrogations des experts-comptables.

Cette dynamique s'est prolongée avec **L'actu de la factu**, une newsletter mensuelle conçue pour accompagner les cabinets dans la préparation de la réforme. Chaque édition apporte des réponses concrètes, présente les évolutions réglementaires et met en lumière les actions à engager pour anticiper les changements. Son ambition est claire : aider les experts-comptables à identifier les besoins spécifiques de leurs clients, à comprendre les enjeux de la réforme et à affirmer leur position de premier interlocuteur sur ce sujet stratégique. Une information régulière, pratique et directement exploitable au quotidien.

L'accompagnement s'est également traduit par des outils innovants. Lancé le 19 novembre, **E-factu** est un module gratuit à installer sur son ordinateur permettant d'évaluer la conformité d'un cabinet ou de ses clients à la future réglementation et d'identifier les cas



d'usage particuliers. Simple d'utilisation et complet, il a déjà été téléchargé plus de 1 500 fois en 2025, témoignant de l'intérêt suscité auprès de la profession.

Enfin, l'ensemble des ressources relatives à la réforme a été centralisé sur une page dédiée du site de l'Ordre, offrant un accès unique aux informations, outils et actualités. Une démarche cohérente qui illustre pleinement la volonté de l'Ordre régional d'accompagner chaque cabinet vers une transition maîtrisée et réussie.

Besoin d'un outil, d'un replay ou d'une information pratique ? Retrouvez l'ensemble des ressources consacrées à la facture électronique sur la page dédiée.

[↘ En savoir +](#)



2025 en chiffres

Loi de Finances

1 580
inscrits

Allo Impôt

80
bénévoles

PLUS DE
20 000
appels reçus

Universités d'été

7 500
inscrits

PLUS DE
90
partenaires

PLUS DE
130
ateliers

Réseaux sociaux et relations presse

1 000 000
impressions sur les réseaux sociaux
de l'Ordre

10 500
impressions sur LinkedIn au sujet
de la Loi de Finances

PLUS DE
53 000
suivies sur les réseaux sociaux
de l'Ordre

Perspectives pour 2026

En 2026, l'Ordre poursuit son action au plus près des professionnels, avec l'ambition de renforcer une institution à l'écoute du terrain, exigeante dans la défense de ses valeurs et résolument tournée vers les transformations et l'avenir de la profession.



Réussir collectivement le passage à la facturation électronique



L'entrée en vigueur de la facturation électronique constitue un tournant majeur pour les entreprises et pour la profession. L'Ordre doit pleinement jouer son rôle en accompagnant les experts-comptables dans la compréhension et la mise en œuvre des dispositifs, en sécurisant leurs pratiques et en affirmant la légitimité de l'expert-comptable comme tiers de confiance central dans la chaîne de la donnée.

La facturation électronique est et restera une priorité absolue.



Faire évoluer les missions et affirmer la valeur ajoutée de l'expert-comptable

L'automatisation, l'intelligence artificielle et l'émergence de nouveaux acteurs transforment profondément l'environnement de la profession, invitant à repenser les pratiques et à faire évoluer les compétences. En 2026, l'enjeu est d'accompagner cette transformation avec lucidité et ambition, en réaffirmant la place centrale de l'expert-comptable comme garant de la fiabilité de l'information et conseil stratégique des dirigeants.

Faire progresser les compétences, adapter les missions et construire une vision renouvelée de l'avenir de la profession.

Une gestion ordinaire rigoureuse, responsable et utile

À l'horizon 2026, l'Ordre doit être une institution exemplaire dans sa gestion et concrètement utile aux cabinets, en particulier aux structures libérales et indépendantes, à travers une utilisation rigoureuse des ressources, des actions ciblées et mesurables, et une simplification des démarches.

Développer davantage d'actions utiles, réduire les charges inutiles et placer l'intérêt collectif au cœur de l'action ordinaire.



Quelle PA ?

La future plateforme de l'Ordre pour aider les experts-comptables à choisir la Plateforme Agréée la plus adaptée, pour leur cabinet comme pour leurs clients.

En prévision de la réforme de la facture électronique effective au 1^{er} septembre 2026, l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France lancera **Quelle PA**, une plateforme conçue pour aider les cabinets à comparer les Plateformes Agréées (PA) et à identifier la solution la plus adaptée à leurs besoins et à ceux de leur client.

Compatibilité avec les logiciels, fonctionnalités, gestion des flux, secteurs d'activité... **Quelle PA** offrira dès 2026, une vision claire, neutre et comparative des solutions du marché afin d'accompagner les experts-comptables dans leurs choix et ceux de leurs clients.

Il est prévu que les Plateformes Agréées remplissant l'ensemble des conditions d'immatriculation, incluant les tests d'interopérabilité, puissent également être référencées afin d'enrichir cet outil au service de toute la profession.



Cap Performance

Cap Performance : des outils pour accompagner les cabinets

Développée par l'Ordre, **Cap Performance** est une plateforme gratuite qui accompagne les experts-comptables et les commissaires aux comptes dans le pilotage, l'organisation et le développement de leur cabinet.

Véritable boîte à outils, elle met à disposition des professionnels des diagnostics, des modèles de documents, des guides pratiques et des ressources permettant de structurer leur activité, de renforcer leur conformité et d'améliorer leur performance. Parmi les fonctionnalités proposées figurent notamment le **manual cabinet**, le **diagnostic performance**, les **lettres de mission** ou encore un **décodeur des normes**.

Accessible gratuitement, Cap Performance s'inscrit dans la volonté des institutions de fournir aux cabinets des outils concrets pour répondre aux évolutions de la profession, qu'il s'agisse de la digitalisation, de la facture électronique ou des nouvelles exigences réglementaires.



Cap Performance

optimise votre cabinet



Les outils de l'Ordre



B.Confrat

Le conseil régional et la CRCC de Paris ouvrent en 2024 une toute nouvelle plateforme pour faciliter la mise en relation entre stagiaires, maîtres de stage expertise et maîtres de stage CAC !



B.Bigger

Le site de recrutement qui vous offre l'opportunité d'explorer le marché de l'expertise comptable grâce à son annuaire attractif des cabinets.



BBusi

Votre plateforme de mise en relation entre confrères pour trouver ou proposer des missions externalisées adaptées à votre profil et à vos besoins (temps, typologie de mission, taille du cabinet...)



B.BuyBye

La plateforme de mise en relation cédant/repreneur de l'Ordre francilien pour les cabinets d'expertise comptable.



Cap Performance

Un véritable consultant numérique pour votre cabinet. Diagnostics, plans d'action, outils pratiques, formations... tout ce dont vous avez besoin pour piloter votre cabinet sereinement se trouve sur notre plateforme.



Compta Illégale

Ce site vous permet de signaler un illégal et ainsi participer à la protection de la profession.



Image PME

Le baromètre économique Image PME donne aux experts-comptables et à leurs collaborateurs une connaissance fine du tissu économique par secteur d'activité et territoire géographique.



Innest

L'accélérateur de startups de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France.



LUCA

Le centre d'affaires dédié aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes au centre de Paris.



Quelle PA

Un outil qui aide les experts-comptables à choisir une Plateforme Agréée dans le cadre de la réforme de la facturation électronique. Elle centralise les solutions référencées dans un annuaire unique et permet de les rechercher, comparer et évaluer selon des critères métiers, fonctionnels et sectoriels.



Un job qui compte

La vitrine de la profession dédiée aux jeunes qui découvrent les métiers du chiffre : formations, perspectives professionnelles et actualités autour de la profession y sont compilées.



Vidéothèque

Retrouvez les conférences filmées et les replays de nos événements, les témoignages de consœurs et confrères, les présentations de nos outils...



oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
Experts-
Comptables Paris
Île-de-France



Ordre des
experts
comptables région
Paris Île de France



CROEC
PARIS



Kifftacompta

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Paris Ile-de-France